



REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués en mairie pour la réunion qui aura lieu le :

**Jeudi 30 avril 2026
à 18h30**

ORDRE DU JOUR

Administration Générale

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 rectifié
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 02 avril 2026

Finances publiques – Commune

4. Vote du Compte Financier Unique (CFU) de la commune-exercice 2025
5. Affectation du Résultat de la commune-exercice 2025
6. Reprise des restes à réaliser de la commune au budget 2026
7. Vote des taux de fiscalité directe locale- état 1259
8. Vote du Budget primitif 2026 de la commune
9. Admission en non-valeur 2026 budget commune
10. Vote des subventions aux associations communales et extérieures à la commune

Finances publiques – Budget annexe Eau & Assainissement

11. Vote du Compte Financier Unique (CFU) budget annexe eau & assainissement-exercice 2025
12. Affectation du Résultat du budget annexe eau & assainissement -exercice 2025
13. Reprise des restes à réaliser du budget annexe eau & assainissement au budget 2026
14. Affectation amortissement 2026 au budget annexe eau & assainissement
15. Admission en non-valeur 2026 budget eau & assainissement

Services et tarifs communaux

16. Choix du prestataire de la restauration scolaire – rentrée scolaire septembre 2026
17. Règlement restauration et accueil périscolaire modification et fixation des tarifs communaux : rentrée scolaire 2026-2027
18. Convention avec la commune de Saint Martin les Eaux : fixation du tarif restauration scolaire rentrée scolaire 2026-2027
19. Transports scolaire rentrée scolaire 2026-2027 : Vote de la prise en charge communale
20. Règlement de l'eau & assainissement : adoption des nouveaux tarifs eau & assainissement et adoption du tarif du supplément redevance pour la performance des réseaux d'eau potable année 2026

Représentation Syndicat

21. Annulation de la Délibération N° DE 2026 011 Désignation des représentants de la Commune au sein du TE - SDE 04 (Syndicat Départemental d'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence) Nombre de délégué erroné
22. Annulation de la Délibération N° DE 2026 012 Désignation des représentants de la Commune au sein du SMEPGT : Nombre de délégué erroné

23. Questions diverses

Dauphin, le 17 avril 2026

Le Maire

Jean Marc FERRY

